Samedi 14 juin 2014

SOCIAL

La concertation, maître mot dans les maisons de quartier

Des usagers des structures ont témoigné pendant la réunion.

Plus de 170 personnes, salariés et bénévoles, ont assisté à l'assemblée générale de l'association des maisons de quartier qui se tenait à Châtillons. Avec 8 200 adhérents et 446 salariés sur l'ensemble des 23 structures, l'association est un énorme dispositif d'accueil et d'échanges, avec un objectif de développement de lien, avec notamment des référents familles. « *Notre rôle ? Mettre en place des actions d'accompagnement à la fois parentales et intergénérationnelles, organiser des sorties culturelles* », explique Hafida El Gurich. « *On parle de tout, les enfants apprennent la vie en collectivité, c'est une bonne idée* », témoigne une maman. Arnaud Robinet a évoqué quelques points comme la réouverture de l'espace Louise-Michel, fermé en raison de dégradations volontaires, ce qui a entraîné une perte d'adhérents et une lassitude grandissante de la part des associations locales et des habitants. Le maire a décidé d'allouer un budget supplémentaire de 175 000 euros pour la sécurisation du site et souhaite associer les associations du quartier dans un mode de gestion novateur. L'abandon du projet « centre culturel Croix-Rouge » (l'union des 19 et 27/05), l'étude des besoins en locaux, la remise aux normes de bâtiments, l'implication des maisons de quartiers dans les nouveaux rythmes scolaires ont été évoqués. Un point inquiète l'association : la réduction de la participation de la CAF dont le budget d'action sociale va diminuer de 20 % sur les quatre années à venir. « *Cette amputation aura des conséquences sévères pour le personnel et pour les activités* », a précisé le trésorier. « *La ville ne pourra pas se substituer aux défaillances de la CAF* », a insisté Arnaud Robinet qui souhaite pouvoir réunir les parties autour d'une table en vue de l'établissement d'une convention collective triennale.